

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL NEUF, ET LE MERCREDI 11 MARS 2009 A 18H00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

Nombre de Conseillers :

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 5 mars 2009.

en exercice : 29

présents : 25

votants : 26

25 PRESENTS : Mrs Mmes MEÏNI, BETTATI, LAMY, FINZI, BRUN, FAGGION, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, LANGLOIS, TRANI, TOSELLO, DEMALINE, CARRE, AUDDINO, SIEGEL, DURAND, RENAUDO, ROGGERI, FOUREL ALFONSI, IAICH, BLONDIN, GOURDIN.

1 REPRESENTE : Monsieur TANGUY représenté par Monsieur ALFONSI.

O B J E T :

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2009**

3 ABSENTES : Mesdames BENALI-KHALOUL, PIGNAL et GIORDANENGO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur RENAUDO.

RAPPORTEUR : Mme SCIARRI.

Monsieur le Maire rappelle que selon l'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du Budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci, la discussion pouvant avoir lieu à tout moment à l'intérieur de la période déterminée et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'Article L.2121-8.

Monsieur le Maire présente les documents qui ont été adressés à chaque Conseiller.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **prend acte** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2009.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE MAIRE,
Michel MEÏNI**

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

Le :